

PROCÈS - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2018

CONVOCATION : 29 septembre 2018
AFFICHAGE : 9 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de BLANGY-TRONVILLE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Eric GUÉANT, maire.

PRÉSENTS : Mmes Nathalie HAVET, Sabine MAILLY, Chantal CORDELETTE et Ariane DEREUMAUX ; MM. Eric GUÉANT, Sylvain HALGAND, Patrice BOUTEILLE, Olivier CARLOS, Pascal DÉCLE, Armel LECLERCQ, Jean-Yves GAUDEFROY, Tristan ROBERT, Charles PRAMAGGIORE, Matthieu LENGLET

ABSENTE EXCUSÉE : Véronique WARMÉ

PROCURATION : Véronique WARMÉ à Eric GUÉANT

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
Informations et compte-rendu des décisions du maire
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 juin 2018
- 3) Intercommunalité : SIVOM de Boves - modification statutaire
- 4) Voirie : adhésion à l'association pour la défense des chemins ruraux
- 5) Ressources Humaines : attribution de chèques cadeaux de Noël aux agents communaux
- 6) Finances : délibération concernant une offre d'achat pour la ferme
- 7) Finances : décision modificative n° 2-2018
- 8) Questions diverses.

1 : Désignation du/de la secrétaire de séance

Madame CORDELETTE a été désignée secrétaire de séance sur proposition de M. GUÉANT.

Pour : 15 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

Informations et compte-rendu des décisions du maire

- ✚ La bibliothèque est ouverte aux élèves de l'école le jeudi matin, de 10 heures à 12 heures, pour emprunt d'un livre et un atelier lecture (accueil assuré par Lucie MENESSE).

- ✚ La convention tripartite pour la participation citoyenne a été signée par M. le maire via la gendarmerie.
- ✚ Installation de la fibre optique : l'armoire générale sera bientôt posée (sis 2 rue Edouard Ruelle), les travaux se poursuivront en 2019 et la fibre sera utilisable en 2020-2021 chez les particuliers qui en feront la demande, Orange devra laisser l'accès aux autres fournisseurs.
- ✚ Le prochain conseil municipal est avancé au 7 décembre (délibération(s) pour les opérations de fin d'exercice).
- ✚ En 2019, la fête du village aura lieu les 8 et 9 juin car le 1^{er} week-end de juin sera celui de l'Ascension. La kermesse de l'école se déroulera le 22 juin.
- ✚ Cette année, l'effectif du regroupement scolaire s'élève à 86 élèves : 42 à Glisy et 44 à Blangy-Tronville. Mme Cendra EL MEJJATI est la nouvelle directrice de l'école. Le premier conseil d'école aura eu lieu le 19 octobre, après l'élection des parents d'élèves, le 12 octobre.
- ✚ Point sur l'enquête publique d'un projet d'implantation d'une centrale d'enrobé sur la commune de Longueau. M. GUËANT a adressé un courrier au commissaire enquêteur pour lui transmettre un avis défavorable.
- ✚ M. GUËANT remercie M. CARLOS pour son aide lors de la tempête de vent du dimanche 23 septembre 2018.
- ✚ Concernant le matériel communal : les chaises ont été livrées, les barnums sont commandés, un réfrigérateur a été acheté.

2 : Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 juin 2018

M. PRAMAGGIORE demande que soient apportées les corrections suivantes : « travaux de la SNCF » pour remplacer « travaux SNCF » (page 2) et « réfrigérateurs » au lieu de « frigos » (page 5). Après modifications, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 juin 2018 est approuvé.

Pour : 15 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

3 : Intercommunalité : SIVOM de BOVES - modification statutaire

Par délibération du 11 juillet 2017, le comité syndical a fait le choix de transférer l'activité aide sociale à l'association AGAF 80. Ce transfert est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018.

Une réflexion a été menée sur l'utilité de maintenir la compétence aide sociale (constituant à ce jour la compétence obligatoire) dans les statuts du SIVOM et conduit à proposer d'y renoncer et à se consacrer exclusivement à la compétence voirie. Les membres du SIVOM ont voté l'abandon de cette compétence.

Conformément à l'article L. 5211-17 du Code général des collectivités territoriales, les communes membres du SIVOM sont invitées à se prononcer sur cette modification statutaire.

Cette dernière n'entraîne pas de changement pour les habitants de Blangy-Tronville mais représente une cotisation en moins à verser pour la commune.

Après délibération, le conseil municipal DONNE SON ACCORD sur la modification des statuts du SIVOM.

Pour : 15 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

4 : Voirie : adhésion à l'association pour la défense des chemins ruraux

M. GUÉANT indique que ce point à l'ordre du jour va permettre de répondre à une question posée par M. LECLERCQ sur l'opportunité d'une journée de nettoyage des chemins ruraux.

Considérant la difficulté à mobiliser la population sur une journée de nettoyage, le besoin de soutien juridique pour mener les actions de protection des chemins et la possibilité d'échanges avec d'autres collectivités pour la préservation des chemins ruraux, M. GUÉANT présente la possibilité d'adhérer à l'association pour la défense des chemins ruraux « Chemins de Picardie » (50 €/an).

M. GUÉANT précise qu'il s'agit d'un patrimoine communal à conserver pour favoriser les modes de déplacement doux (marche à pied, vélo...).

M. BOUTEILLE a mis à jour le document de recensement existant : il existe 17 chemins ruraux (un peu plus de 12 kilomètres). La commission voirie devra réaliser un inventaire précis afin que des décisions soient prises concernant l'entretien et le devenir de ces chemins, en concertation avec les associations et les agriculteurs.

Après délibération, le conseil municipal AUTORISE M. le maire à signer les documents nécessaires à l'adhésion.

Pour : 15 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

5 : Ressources humaines : attribution de chèques cadeaux de Noël aux agents communaux

M. GUÉANT rappelle les critères pour pouvoir bénéficier de cette gratification de fin d'année :

- être encore en activité effective au moment de la distribution
- proratiser sur le temps de présence annuel
- proratiser sur le temps de présence hebdomadaire
- pas de véto de l'adjoint en charge du personnel technique pour les agents techniques ou du maire pour l'ensemble du personnel.

M. GUÉANT expose la situation de chaque agent (temps de travail hebdomadaire et temps de présence annuel) et fait les propositions suivantes :

Mme Lucie MENESSE	Secrétaire de mairie	150 €
-------------------	----------------------	-------

Mme Anne TELLIER	ATSEM	150 €
Mme Sarah FLAMENT	Agente technique	100 €
M. Alain SUEUR	Agent technique contractuel	30 €
Mme Eliane LÈVÈQUE	Agente chargée de l'entretien des locaux	30 €

Il propose de ne pas retenir le critère « être en activité effective lors de la distribution » afin de pouvoir attribuer un chèque cadeau à Corentin TABART, pour les différentes périodes travaillées au cours de l'année.

M. Corentin TABART	Agent technique contractuel	30 €
--------------------	-----------------------------	------

Après délibération, le conseil municipal ACCORDE les bons de Noël aux agents tels qu'indiqués dans les tableaux ci-dessus et AUTORISE M. le Maire à signer les documents adéquats.

Pour : 15 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

6 : Finances : délibération concernant une offre d'achat pour la ferme

Monsieur Christophe CAYEZ a fait une offre d'achat à hauteur de 100 000 €, confirmée le 1^{er} octobre 2018. Il souhaite restaurer le bâtiment pour y créer son propre logement et un logement locatif.

Le bureau municipal a examiné cette proposition qui représente l'opportunité de voir restaurer la ferme.

Après délibération, le conseil municipal ACCEPTE l'offre de M. Christophe CAYEZ et AUTORISE M. GUÉANT à signer les documents relatifs à la vente.

Pour : 15 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

7 : Finances : décision modificative n° 02/2018

La subvention concernant l'extension et/ou la requalification de l'existant du réseau d'électricité HTA effectués au lotissement des Pommiers (28 619.85 €) doit faire l'objet, chaque année, d'une reprise à la section de fonctionnement et disparaître ainsi du bilan, parallèlement à l'amortissement de l'immobilisation.

La reprise annuelle est constatée au débit du compte 13938 par le crédit du compte 777 « quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat » (opération d'ordre budgétaire). Le montant de la reprise est égal au montant de la subvention rapportée à la durée de l'amortissement du bien subventionné.

Vu l'observation formulée par la trésorerie portant sur les écritures comptables relatives aux amortissements et à la validation du compte de gestion 2018,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer les écritures d'ordre comptable,

Il convient de procéder aux opérations d'ordre suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Articles	B.P. 2018	Décision modificative	Articles	B.P. 2018	Décision modificative
Chapitre 040 13938 - Subvention d'investissement transférée au compte de résultat - fonds affectés à l'équipement	0.00	+ 947.00 €	Chapitre 042 777 - Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0.00	+ 947.00 €

M. Matthieu LENGLET ne prend part ni au débat ni au vote.

Pour : 14 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

8 : Questions diverses

- ✚ M. GAUDEFROY a demandé un bilan des terrains et biens immobiliers en vente, d'évoquer à nouveau le déplacement de la benne à déchets verts vers le cimetière et de faire un point sur les décorations de Noël.
M. GUÉANT répond à ce qui n'a pas encore été traité au fil de la séance : en tenant compte des contraintes d'implantation, la benne sera déplacée contre la haie du cimetière puisque la fermette va être vendue ; il laisse la parole à M. CARLOS concernant les illuminations (commande à valider, budget annuel alloué de 500 €).
- ✚ M. GUÉANT fait lecture d'un courrier adressé par la locataire de la maison communale sis 2 Clos des libellules. Le conseil municipal délibère et refuse que les modalités définies dans le bail soient modifiées (abstention de M. LECLERCQ). Une réponse écrite sera apportée.
- ✚ M. HALGAND fait une proposition pour le 11 novembre, conformément à l'initiative départementale : chacun pourra déposer une fleur sur la tombe d'un soldat de son choix. Le pot qui suivra la cérémonie officielle aura lieu dans la salle du conseil, ce qui permettra aux participants de voir le tableau d'A. C. STRIBLING.

- ✚ « Chés Rouleux d'Blangy » reprennent l'organisation de la fête d'Halloween en lieu et place de l'ABC : mercredi 31 octobre après-midi, organisation d'un atelier à la salle omnisports suivi d'un défilé dans le village et clôture par une dégustation de soupe à la citrouille au local de l'association.

- ✚ M. ROBERT pose une question sur les horaires des transports scolaires (collège Joliot-Curie à Longueau). M. GUÉANT lui rappelle les obligations de transport scolaire transférées à Amiens Métropole : desserte du collège de rattachement pour l'heure d'entrée et de sortie de la majorité des élèves. Il propose de transmettre le courrier de M. ROBERT au vice-président chargé des transports, M. Pascal RIFFLART.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

Prénom et nom	Signature
Eric GUÉANT - Maire	
Nathalie HAVET - 1 ^{ère} adjointe	
Patrice BOUTEILLE - 2 ^{ème} adjoint	
Sylvain HALGAND - 3 ^{ème} adjoint	
Véronique WARMĒ - 4 ^{ème} adjointe	Absente excusée - Pouvoir à E. GUÉANT
Olivier CARLOS	
Sabine MAILLY	
Pascal DÉCLE	
Armel LECLERCQ	
Chantal CORDELETTE - Secrétaire de séance	
Jean-Yves GAUDEFROY	
Tristan ROBERT	
Charles PRAMAGGIORE	
Ariane DEREUMAUX	
Matthieu LENGLET	